

## DIPLÔME D'ÉTABLISSEMENT e-CERISE

# GOUVERNANCE SANITAIRE ET QUALITÉ DES SERVICES VÉTÉRINAIRES



### PUBLIC CONCERNÉ

Les vétérinaires officiels :

- des pays qui se sont engagés dans le processus PVS de l'OIE
- qui souhaitent acquérir des compétences supplémentaires et progresser dans leurs fonctions et responsabilités.

Un minimum de 3 à 5 ans d'expérience professionnelle est requis.



### OBJECTIFS DE FORMATION

A l'issue de cette formation, les participants :

- auront acquis les connaissances et les compétences nécessaires pour participer activement à la conception, à la mise en œuvre, à l'évaluation et à la coordination des politiques de santé publique vétérinaire.
- sauront mettre en œuvre les recommandations de l'OIE dans leur pays d'origine.

Le contenu du cours sera adapté, au cas par cas, à la situation locale du pays d'origine de chaque participant et à la stratégie conçue pour ce pays à la suite des rapports d'analyse des écarts PVS de l'OIE (Evaluation des performances des Services vétérinaires).



### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Plateforme d'apprentissage en ligne (power points commentés, interviews, vidéos, webinaires...)

Projet personnel dont le thème est défini par le participant et son administration en début de formation : celui-ci sera discuté lors de la session en présentiel et suivi par un tuteur



### CONDITION DE CERTIFICATION

Validation des modules de la formation

Validation du projet personnel au travers d'un rapport écrit et d'une restitution



### RESPONSABLES SCIENTIFIQUES

Ce Diplôme est sous la responsabilité scientifique et pédagogique d'un Conseil d'Orientement et de Formation regroupant des enseignants des quatre Ecoles Nationales Vétérinaires françaises, de l'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaire de Dakar (EISMV) et du Centre National de Veille Zoonitaire de Tunis (CNVZ).

Il implique également des experts du processus PVS de l'OIE.



## PROGRAMME



Session en présentiel

**Module 0** : 25/01 au 05/02 2021

Présentation de l'OIE – (2h)

**Module 1** : 08/02 au 26/02 2021

Normes sanitaires pour le commerce international – (18h)

**Module 2** : 01/03 au 19/03 2021

Qualité des Services vétérinaires – (18h)

**Module 3** : 22/03 au 09/04 2021

Gestion des risques d'urgence – (18h)

**Module 4** : 12/04 au 30/04 2021

Analyse de risque – (18h)

**Module 5** : 03/05 au 21/05 2021

Surveillance épidémiologique – (18h)

**Module 6** : 24/05 au 12/06 2021

Prévention, contrôle et éradication des maladies – (18h)

**Module 7** : 14/06 au 02/07 2021

Produits vétérinaires et résistance antimicrobienne – (18h)

**Module 8** : 06/09 au 24/09 2021

Pêche et produits d'eau douce – (18h)

**Module 9** : 27/09 au 15/10 2021

Bien-être animal – (18h)

**Modules 10** : 18/10 au 05/11 2021 optionnels

Sécurité alimentaire – (18h)

ou

Interface Homme-Animal-Environnement – (18h)

**Session en présentiel à l'ENSV-FVI** : 22/11 au 26/11 2021

Discussion, échanges, validation des projets personnels – (4j)



## DURÉE

3 jours non-consécutifs par mois pendant 10 mois.

Projet personnel nécessitant une dizaine de jour de mobilisation (charge de travail de 230-250 heures sur l'année).



## LIEU

Cours en distanciel + Session en présentiel en novembre à l'ENSV-FVI, VETAGROSUP, MARCY L'ÉTOILE (LYON, France)



## TARIF

8000 € (incluant la session en face à face)

Des bourses sont disponibles, veuillez nous contacter si vous souhaitez en faire la demande.



## INSCRIPTIONS

Un formulaire d'inscription est disponible sur le site web de l'ENSV-FVI : <http://www.ensv.fr/registration/>Contacts organisation générale : Vincent BRIOUDES, ENSV-FVI [vincent.brioudes@vetagro-sup.fr](mailto:vincent.brioudes@vetagro-sup.fr)Catherine MANGIN, ENSV-FVI [catherine.mangin@vetagro-sup.fr](mailto:catherine.mangin@vetagro-sup.fr)